

Richmond, 30 janvier 2017

Mme Lucie Vallières
Présidente
Tartine et chocolat
École Anne-Hébert
7051 Killarney
Vancouver, BC V5S 2Y5

PAR COURRIEL : tartine_chocolat@csf.bc.ca

Objet : Utilisation des espaces de l'école Anne-Hébert pour fins à l'éducation

Madame Vallières,

Étant donné les défis de manque d'espace à l'école Anne-Hébert, le Conseil scolaire francophone de la CB se voit dans la malheureuse position de devoir reprendre les espaces qu'occupe le service de garde Tartine et chocolat. Cette lettre a pour but de vous informer que l'école Anne-Hébert aura besoin des espaces que vous occupez dès le mois d'août 2017 pour pouvoir offrir son programme d'éducation.

En effet, la croissance des effectifs du CSF et le gain de cause de la BC Teachers' Federation (BCTF) en ce qui a trait à la composition des classes nous amènent à réviser l'utilisation des espaces à l'école et à prendre des décisions pour pouvoir subvenir aux besoins de nos élèves.

Nous vous référons aux directives administration *DA-1104 Utilisation des espaces*, notamment aux articles 1 et 2 qui traitent, respectivement, de l'allocation des espaces et des droits de réaffectation. Une copie de la politique P-1104 et des directives administratives D-1104 se trouvent en pièces jointes. L'article 2.1 traitant du droit de réaffectation se lit comme suit :

- 2.1 Le CSF se réserve le droit de réaffecter les espaces scolaires pour les priorités des paragraphes 1.1 et 1.2, après avoir donné un préavis d'au moins 6 mois aux responsables des organismes identifiés dans les autres priorités énoncées dans la section 1.

Les paragraphes 1.1. et 1.2 se lisent comme suit :

- 1.1. enseignement de la maternelle à la 12e année;
- 1.2. autres besoins éducatifs du CSF;

Veuillez donc considérer cette lettre comme avis officiel que le programme Tartine et chocolat devra, avec regret, quitter les espaces qu'il occupe le 31 juillet 2017.

D'ici là, le CSF continue ses efforts, avec l'appui du ministère de l'Éducation, à trouver des espaces pour la communauté de l'école Anne-Hébert. Également, le CSF continue d'explorer différents scénarios dans le but de retenir les services de Tartine et chocolat au sein de l'école. Dans le cas où nos projets se concrétiseraient, nous vous en aviserions sans délai dans l'espoir de pouvoir continuer ce que nous considérons une excellente relation et un service primordial pour les familles de l'école Anne-Hébert.

Nous demeurons à votre disposition et voulons vous assurer de notre volonté de continuer le partenariat avec vous dans la mesure du possible.

Veillez recevoir, madame Vallières, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Allison'.

Sylvain Allison
Secrétaire trésorier

Cc : Johanne Asselin, directrice de l'école Anne-Hébert
Bertrand Dupain, directeur général

PJ : Politique P-1104 Utilisation des espaces
Directives administratives DA-1104 Utilisation des espaces